

Annexe B. Méthodologie – Entreprises

Données

En octobre 2016, l'OCDE a lancé une enquête sur la fiscalité afin de recueillir l'avis des entreprises sur les causes d'insécurité juridique en matière fiscale et sur les solutions envisageables pour y remédier. L'enquête a été réalisée entre octobre et décembre 2016. Elle s'adressait aux cadres chargés des affaires fiscales et a donné lieu à 724 réponses d'entreprises ayant leur siège dans 62 pays différents et des sièges régionaux dans 107 territoires différents. Dans le cas de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine, plus de 91 % des entreprises qui ont répondu sont des multinationales ayant un siège mondial et un siège régional. Les cinq pays accueillant le plus grand nombre de sièges mondiaux sont la Bulgarie, les États-Unis, l'Italie, le Japon et l'Allemagne (pays classés selon le nombre de répondants). Les cinq pays accueillant le plus grand nombre de sièges régionaux ne sont pas exactement les mêmes. La plupart des entreprises qui ont répondu disposent d'un siège régional aux États-Unis, au Royaume-Uni, à Singapour, en Allemagne, en Chine ou au Mexique (pays classés selon le nombre de répondants). Par ailleurs, certains pays n'apparaissent pas parmi ceux comptant un siège mondial mais sont souvent cités parmi ceux accueillant un siège régional. C'est par exemple le cas de la Chine et de Singapour. Pour de plus amples informations sur la méthodologie utilisée, on peut se reporter au rapport intitulé *Tax Certainty* publié par le Fonds monétaire international (FMI) et l'OCDE dans la perspective de la réunion des ministres des Finances du G20 (IMF/OECD, 2017).

Méthodologie

Pour les besoins de l'analyse présentée ici, les réponses ont été regroupées par région – Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et zone OCDE. Le regroupement a été effectué sur la base de moyennes simples et la significativité statistique des moyennes obtenues pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine a été testée par rapport à la moyenne simple calculée pour l'OCDE. Le nombre d'observations obtenu par cette méthode est différent dans chaque région ; le nombre d'observations par pays est variable lui aussi ; un seul pays ne représente toutefois pas plus de 35 % des réponses au sein d'une même région. S'agissant des questions auxquelles les répondants étaient invités à répondre sans faire référence à un pays en particulier, il a été décidé de tenir compte, dans l'analyse portant sur chaque région, des entreprises ayant un siège mondial ou régional dans la région. En conséquence, certaines réponses sont prises en compte dans plusieurs régions, ce qui reflète le caractère multirégional des activités des entreprises des répondants. Les Tableau B.1 et Tableau B.2 fournissent des informations plus détaillées sur la répartition des entreprises par région.

Tableau B.1. Nombre de pays et entreprises pris en compte dans chaque région dans les données utilisées pour construire les Graphique 2.5 et Graphique 2.7

	Siège mondial		Siège régional		Total (siège mondial + siège régional)	
	Pays	Entreprises	Pays (en plus du siège mondial)	Entreprises	Pays	Entreprises
Afrique	7	24	5	25	12	49
Asie	7	25	21	192	28	217
ALC	10	78	11	84	21	162
OCDE	33	456	0	59	33	515

Note : Questions auxquelles les répondants ont donné leur avis en général, sans faire référence à un pays en particulier

Tableau B.2. Nombre de pays et entreprises pris en compte dans chaque région dans les données utilisées pour construire les Graphique 2.4 et Graphique 2.6

	Pays	Nombre d'entreprises
Afrique	26	92
Asie	33	299
ALC	23	231
OCDE	33	587

Note : questions auxquelles les personnes interrogées ont donné leur avis en référence à un pays en particulier.

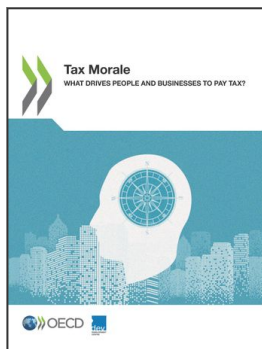
Note

¹ Note de la Turquie

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.



Extrait de :

Tax Morale

What Drives People and Businesses to Pay Tax?

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/f3d8ea10-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Méthodologie – Entreprises », dans *Tax Morale : What Drives People and Businesses to Pay Tax?*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/e1f852d3-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.